Agriculture Sociale et Thérapeutique en Rhône Alpes

Réseau Astra

L'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône Alpes, ça marche !

A nous de le montrer…

www.res-astra.org

Compte rendu des 3èmes Rencontres de l'agriculture sociale et thérapeutique

Avec le soutien de

L'ARCHIPEL DES UTOPIES

Région RhôneAlpes

Fondation Lemarchand pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre Sous l'égide de la Fondation de France

SAVOIE CONSEIL GENERAL

Table des matières

Introduction
Dominique Granjon, Président d'ASTRA et directeur de l'ESAT Le Habert

Chapitre 1
L'agriculture sociale est un axe de diversification des exploitations et de (re)valorisation du rôle des femmes exploitantes sur la ferme

1.1. L'expérience d'une agricultrice individuelle dans l'accueil social. Claudette Coquard
1.2. Les enjeux pour l'exploitation agricole de l'agriculture sociale et thérapeutique. Sylvie Robert

Chapitre 2
L'agriculture sociale et thérapeutique est un outil pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle et le mieux être de personnes en grandes difficultés, quelles qu'elles soient [handicap et insertion].

2.1. Les Jardins de Valériane : ça bouge, mais ça marche ! Yann Boulon
2.2. L'accueil des personnes vivant dans la précarité sur les exploitations agricoles du réseau des CIVAM. Jean-Paul Kerveillant
2.3. La Ferme de Belle Chambre, lieu de vie et de travail pour personnes handicapées. Jean Paul Barithel (38)

Chapitre 3
L'agriculture sociale et thérapeutique, une voie pour (re)vivifier les territoires ruraux

3.1. Quels effets sur le territoire de la présence de l'ESAT « Le Colombier La Blégnière » ? Laure Garrivier
3.2. L'agriculture sociale et thérapeutique et les territoires. Sylvie Robert
3.3. Les effets sur le territoire de la présence de l'ESAT du Habert en Chartreuse. Dominique Granjon

Conclusion
Pour une approche participative de l'évaluation des effets sur l'exploitation, les personnes et le territoire de l'agriculture sociale et thérapeutique. Gérald Assouline

Crédit photos : © Gérald Assouline

Introduction

La vocation des Rencontres de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône Alpes est de favoriser l 'échange entre les personnes concernées par cette activité et de pointer des questions qui interpellent les politiques publiques, agricoles, sociales, rurales.

Développer l'agriculture sociale… Cet objectif du Réseau ASTRA semble clair et partagé par tous ceux qui nous côtoient.

Il nous semble important de mettre en avant des éléments qui nous permettent de justifier le fait que l'agriculture sociale et thérapeutique peut être durable et utile, aux personnes, aux exploitations et à la société dans son ensemble.

En effet, les Rencontres ont apporté des éléments d'expériences qui révèlent qu'elle est:

- un axe de diversification des exploitations et de (re-)valorisation du rôle des femmes exploitantes sur la ferme,
- un outil d'insertion sociale, professionnelle et de mieux être de personnes en grandes difficultés, quelles qu'elles soient [handicap et insertion].
- une voie pour (re)vivifier les territoires ruraux, par l'innovation sociale et la modification des relations ville – campagne.

Il est temps de présenter, d'analyser des initiatives et des projets qui nous font dire que **l'agriculture sociale, ça marche** !

Il est important de réfléchir ensemble à une façon partagée d'approcher ces effets de l'agriculture sociale sur les personnes, les exploitations, l'environnement, les territoires. Ce chantier là, nous souhaitons l'engager avec d'autres en Europe, pour plusieurs raisons :

- la diversité des expériences d'agriculture sociale en Europe est riche et dynamique ; et donc les compétences pour les approcher doivent être larges ;
- nous souhaitons engager une démarche de mesures qualitatives des effets, qui soit participative, au sens où il est important d'y impliquer des acteurs différents, intervenant dans des mondes et avec des logiques différentes. Il faut rapprocher tous ces points de vue. C'est sans doute une condition du développement de l'agriculture sociale en Rhône Alpes et en Europe.

Nous tenons à remercier tous les participants à ces rencontres, ainsi que les contributeurs dont les présentations ont réellement permis des échanges fructueux.

Dominique Granjon
Président du réseau ASTRA Rhône Alpes

Chapitre 1

L'agriculture sociale est un axe de diversification des exploitations et de (re)valorisation du rôle des femmes exploitantes sur la ferme

1.1. L'expérience d'une agricultrice individuelle dans l'accueil social

Claudette Coquard[1]

Mon activité en lien avec l'agriculture sociale et thérapeutique

- Séjours individuels de 5 jours ou de 3 jours : 2 enfants de la Sauvegarde de l'enfance, 1 en Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, 1 adulte en foyer de l'arche.
- Accueil de groupe de 3 à 4 personnes avec accompagnateur sur l'après midi : Une pension de famille venant toutes les 3 semaines depuis un peu plus d'un an, puis récemment 4 personnes venant d'un lieu de vie pour adultes déficients intellectuels (une fois par mois), une nouvelle pension de famille. Quatre jeunes d'un IMPRO viennent pour la seconde année.
- Un accueil individuel d'un enfant autiste hyper-actif : toutes les 3 semaines depuis un an et demi, médiation animale, et, quelques accueils individuels ponctuels (personnes trisomiques, autistes, épileptiques..)

Un axe de diversification

Cette nouvelle activité s'appuie sur ce qui existe déjà sur l'exploitation :

- Les animaux de la ferme : vaches et chèvres.
- Quelques uns ont été achetés au moment de la construction du projet afin de répondre aux exigences d'un accueil social et thérapeutique : lapin bélier nain, cochon d'inde, poules apprivoisées, âne. Ils sont habitués au contact humain, ils peuvent être caressés, brossés…
- le potager : déjà existant, il a été aménagé « en carré » pour faciliter la circulation, la délimitation des espaces.
- L'espace naturel
- la fromagerie : activité encore peu exploitée compte tenu des normes d'hygiène
- Peu d'investissement ont été nécessaires, le plus important est l'aménagement d'une petite pièce d'accueil aux normes handicapées qui va permettre de distinguer lieux de vie familiaux et lieu de travail.
- L'investissement le plus important est « humain »: la formation en médiation animale m'a appris à observer, à adapter les activités proposées aux besoins des personnes accueillies. Il me faut sans cesse développer des qualités d'attention, de créativité et de bienveillance. C'est beaucoup d'énergie : un regard extérieur peut considérer que lorsque je me promène avec un groupe ce sont des vacances, pas du tout : il faut de l'attention à chacun, de la vigilance et de la présence, il faut inciter à être attentif au milieu, à ce qui se passe autour de soi, avec souplesse…
- J'utilise donc tout ce qui existait déjà en l'amplifiant, le majorant. Ma difficulté actuelle est la suivante : je dois conduire ensembles le travail de la ferme et l'accueil social, je ne m'attendais pas à une telle demande ! Je suis arrivée en septembre très fatiguée. Comment vais-je m'organiser l'année prochaine ? Vais-je trouver une solution pour me faire aider ? Vais-je pouvoir salarier quelqu'un sachant que j'ai déjà les investissements de la salle ?

Un outil de revalorisation du rôle de la femme sur l'exploitation

En 1997, je suis devenue conjointe collaborateur de mon mari avec pour rôle le travail à la fromagerie. Place que j'ai prise par nécessité, suite aux obligations de mises aux normes européenne. Même si j'ai eu du plaisir à faire tout ce travail de construction, formation, fabrication lié aux fromages, mes goûts et aptitudes profondes vont d'avantage vers l'accueil social: ma formation initiale était travailleur social.

L'accueil Paysan social est véritablement un choix personnel qui à partir de 2009 a mobilisé toutes mes forces, ma volonté. Il m'a obligé à aller au-delà de ce que j'imaginais être capable de faire.

[1] Agricultrice, Membre du Réseau Accueil Paysan. cl.coquard@laposte.net - tel : 04 78 45 82 75

Cette nouvelle place est actuellement reconnue et valorisée par une rentrée d'argent : rémunération des accueils. De la compétence est acquise par de la formation et est reconnue par mes partenaires travailleurs sociaux, parents d'enfants handicapés...
Lors des accueils je sollicite quelques fois l'aide de mon conjoint qui accepte d'avoir un rôle secondaire, mais nécessaire (référent masculin, modification de la relation) et me laisse conduire les séances.

L'AST a mis en valeur notre exploitation

Concrètement nous avons fait des aménagements extérieurs simples qui rendent les abords agréables.
Quant à l'avenir, notre fils, actuellement en école d'agriculture, réfléchit à la possibilité d'adapter la ferme à ses goûts en nous laissant la partie accueil social. Dans l'hypothèse où il changerait d'avis nous garderions le volet accueil et restructurerions la partie animaux/fromage où nous réfléchirions à la possibilité de salarier quelqu'un. Tout est encore très flou et compliqué parce que nous sommes dans une période transitoire, mais c'est beaucoup d'espérance.
L'AST a donné un nouveau souffle à notre travail, c'est fondamental...pour la joie de vivre !
Enfin c'est une petite rentrée d'argent qui pour l'instant est réinvestit dans de l'aménagement, du petit matériel ou de la formation.

Les voies pour que les choses s'améliorent :
- la reconnaissance des services publics au travers des aides financières accordées aux familles et institutions qui trouvent que nous, paysans accueillants sociaux et thérapeutiques, faisons du bon travail auprès des personnes qu'ils nous confient.
- la reconnaissance des services publics à travers des aides financières, des formations accordées aux associations, réseaux, qui nous accompagnent.
- la reconnaissance des services publics pour soutenir les paysans qui ont le souci de se former.

1.2. Les enjeux pour l'exploitation agricole de l'agriculture sociale et thérapeutique

Sylvie Robert[2]

L'accueil social à la ferme, un axe de diversification des exploitations

L'accueil social à la ferme se réalise souvent comme une diversification sans toutefois en avoir le statut, pour l'instant… :
- L'accueil social à la ferme en France est réalisé sous des formes très variées, encore assez peu reliées entre elles, bien que les réseaux CIVAM et Accueil Paysan commencent à en fédérer les acteurs.
- Ce type d'accueil n'est pas nouveau mais il avait quasiment disparu des fermes avec la modernisation et la spécialisation des exploitations agricoles opérées depuis 50 ans. Cette hospitalité « solidaire » a également pâti des profondes mutations du monde rural (péri-urbanisation, rural 'dortoir', rural isolé, …).
- Il jouit aujourd'hui d'une image plutôt positive, associée aux valeurs et symboles traditionnels de la campagne, même si la réalité est souvent beaucoup plus complexe… Ainsi, nos prescripteurs attendent de l'accueil à la ferme qu'il redonne des repères 'naturels' aux accueillis (jour/nuit…), un rythme de vie lié à la saisonnalité des travaux agricoles, une diversité de savoir-faire, une alimentation saine, un cadre familial, un espace de liberté, une relation à la nature, …
- L'accueil social nécessite un engagement différent de l'accueil éducatif ou pédagogique à la ferme. Il peut être associé à de l'hébergement. Il suppose parfois d'adapter son outil et ses rythmes de travail en profondeur.
- L'accueil social s'effectue dans des cadres règlementaires à géométrie variable : certains accueils nécessitent un agrément du conseil général, d'autres sont définis par une convention. Les réseaux agricoles CIVAM et Accueil Paysan formalisent certaines de ces conventions pour les rendre homogènes et équivalentes sur tout le territoire. Mais il reste encore des cas de gré à gré. De plus, nous sommes amenés à différencier l'accueil social du tourisme social car bien que pouvant correspondre à des publics similaires, les politiques publiques ne sont pas les mêmes. Cette différence complexifie l'accompagnement et a pour conséquence des stratégies de mises en oeuvre différentes (dispositifs différents, interlocuteurs différents, politiques publiques différentes..).
- En contrepartie du temps, des compétences et des moyens pratiques mis à disposition par les agriculteurs-trices accueillant(e)s, les organismes sociaux versent soit une indemnité bénévole (dédommagement des frais engagés) soit un salaire (assistant(e) familial(e) ou accueillant(e) familial(e) du conseil général) … soit rien. Nos réseaux agricoles s'emploient à faire reconnaître, statutairement et financièrement, le travail effectué par ces accueillant(e)s, en moyenne indemnisé à hauteur de 50 €/jour (avec de larges variations).

L'accueil à la ferme, une affaire de femmes ?

Les contacts et enquêtes réalisés par les CIVAM montrent la place prépondérante des femmes dans la mise en place et le développement de ces activités sur la ferme. Lorsqu'un agrément est nécessaire, ce sont plutôt elles qui l'assument. Les conjointes d'exploitants agricoles développent l'accueil pour des raisons variées : mettre en place une activité de diversification qui ouvre sur l'extérieur, valoriser des compétences acquises dans le secteur médico-social tout en travaillant à domicile (pour élever ses enfants, cesser les trajets domicile-travail, retrouver plus d'autonomie professionnelle, …), accroître le revenu sans intensifier l'exploitation, …
Cela renforce-t-il la séparation traditionnelle des tâches selon le genre ? Il est vrai que l'accueil et les activités de services renvoient plus à la sphère domestique (éducation des enfants, soins aux anciens ou aux personnes dépendantes, …). Mais il faut aussi reconnaître que l'agrément d'assistante familiale, d'accueillante familiale ou de famille d'accueil peut être plus intéressant que le statut de conjointe collaboratrice… Lever ces ambiguïtés est l'une des raisons qui poussent nos adhérent(e)s à demander l'évolution des statuts agricoles pour que l'accueil social soit reconnu comme partie intégrante de l'activité agricole.

---

[2] Coordinatrice FNCIVAM . Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural – contact : sylvie.robert@educagri.fr – 04 77 97 91 87

Signalons toutefois que beaucoup d'accueillants sont en couple et dans ces cas, le conjoint tient une place non négligeable, même s'il n'est pas reconnu par un agrément, quand il y en a un : *« il avait besoin de ton autorité, à toi… », « il faut être à deux, être en couple, même si on n'est pas toujours d'accord… ». « Quand ma femme ne pouvait plus la supporter, elle l'envoyait vers moi avec les chevaux… », « Si j'ai besoin de m'absenter, je sais que tu es là. ».*

Quels bénéfices pour les exploitations ?

L'accueil social à la ferme représente une façon d'intégrer la dimension sociale dans la démarche d'agriculture durable :
Du point de vue économique, l'activité d'accueil contribue à l'emploi rural, notamment celui des femmes qui en sont le plus souvent à l'origine. En générant des revenus supplémentaires, quoique souvent irréguliers, l'accueil favorise le maintien d'exploitations 'ordinaires', le plus souvent en polyculture-élevage.

Du point de vue social, si la tradition d'accueil en milieu rural est ancienne, elle se renouvelle aujourd'hui : de nombreux organismes sociaux cherchent à inclure des séjours à la ferme, de durée variable, parmi les solutions qu'ils développent pour les personnes qu'ils suivent. Souvent motivée, au départ, par une vision angélique et une grande méconnaissance de la vie de paysan, cette demande offre néanmoins l'occasion d'expliquer le métier.
Pour les agriculteurs accueillants, recevoir et accompagner quelqu'un suppose l'envie d'échanger, de transmettre, de s'ouvrir à d'autres sujets. Personne ressource, témoin, relais, intervenant social, la place de l'agriculteur accueillant n'est pas toujours clairement définie et son statut quasi inexistant. La plupart des accueillants de notre réseau attend donc une reconnaissance officielle et une professionnalisation, qui devrait encourager d'autres agriculteurs à se lancer.
Mais la pratique de l'accueil social amène aussi à nous interroger sur les causes de la pauvreté, de la précarité qui touche notamment le monde paysan, au sud comme au nord. Alors que l'organisation des productions et des marchés à l'échelle mondiale menace la pérennité de nombreuses exploitations, que 8 pauvres sur 10 dans le monde sont des paysans, il n'est pas anodin que certain(e)s d'entre eux impulsent une agriculture plus sociale et solidaire. Au-delà du sursaut citoyen face à la misère, il s'agit peut-être, de manière diffuse et à l'échelon micro-local, de remettre en cause le modèle de société contemporain, en particulier ses dysfonctionnements.
Dans ce contexte, l'accueil, tout comme d'autres activités telles que la commercialisation en circuits courts, permet justement au monde agricole de se réapproprier sa fonction et sa place d'acteur social, inhibées par l'injonction de production qui lui est faite depuis les années 1960. A travers l'accueil social à la ferme, c'est finalement la responsabilité sociale des entreprises agricoles que l'on met en évidence et ses déclinaisons pratiques que l'on définit.

Du point de vue environnemental, l'accueil social à la ferme présente aussi des intérêts. En effet, la modernisation de l'agriculture a conduit les agriculteurs à s'émanciper de leur environnement physique et social, non sans conséquence sur le milieu naturel et les rapports sociaux. Dans les années 1985-1990, les adhérents du réseau CIVAM ont réorienté leurs façons de produire et lancé des travaux pour proposer des critères de durabilité, qui offrent un tableau de bord à tous ceux qui cherchent à lutter contre les dégâts environnementaux de l'agriculture intensive. L'accueil social n'est pas encore inclus dans ces critères de durabilité et ses effets sur l'environnement ne sont pas encore mesurés quantitativement. Pour autant, l'analyse des activités d'accueil social en Massif Central nous apprend que cette diversification permet, en complétant le revenu agricole, d'éviter ou de limiter l'intensification des pratiques de culture et d'élevage mises en œuvre pour sécuriser le revenu. L'accueil à vocation sociale nous apparaît donc complémentaire de l'ensemble des mesures agri-environnementales existantes.

La Fédération Nationale des CIVAM et l'agriculture sociale

La FN CIVAM est, depuis 50 ans, la tête de réseau d'associations locales qui rassemblent des agriculteurs et des ruraux autour de projets collectifs de développement rural, selon les valeurs de l'éducation populaire. Les grandes thématiques communes sont l'appui technique et la promotion des systèmes agricoles autonomes et économes ('agriculture durable'), les circuits de commercialisation, l'installation agricole, l'accueil éducatif et social à la ferme. Les travaux de la FNCIVAM s'inscrivent selon 3 axes :

- L'expérimentation et l'appui à la mise en place d'actions concrètes, par ex des dispositifs d'accueils,
- La coordination et la construction d'outils : formations, références technico-économiques, publications, …,
- La mise en réseau et le partenariat, dans une perspective de transformation agricole et sociale.

La commission Accueils et Echanges en Milieu Rural de la FNCIVAM

Depuis de nombreuses années, les agriculteurs du réseau CIVAM accueillent des publics très divers, convaincus que l'exploitation est un support pédagogique et sensoriel exceptionnel. C'est principalement avec des enfants de milieu scolaire que les accueils ont commencé. Les initiatives locales ont été fédérées au niveau national sous l'impulsion de Lisette Teulières, horticultrice pratiquant l'accueil à la ferme et élue administratrice à la FNCIVAM en 2001. La Commission Accueil Educatif naît dans la foulée, reconnaissant des activités déjà existantes dans le réseau. Puis les demandes se diversifient : jeunes en difficulté, personnes handicapées, personnes âgées… Devant ces évolutions, la commission nationale devient la « Commission Accueils et Echanges en Milieu Rural » en mars 2005.

Dans le réseau CIVAM, nous parlons davantage d'accueil social à la ferme que d'agriculture sociale et thérapeutique, et nous avons défini ces activités ainsi : nous nommons « Accueil social » l'hospitalité offerte sur les fermes à des personnes qui, pour des raisons diverses liées à leur situation économique, administrative ou familiale éprouvent la nécessité d'une rupture momentanée avec leur entourage habituel.
Ces accueils sont des moments d'échanges, de réflexions sur la place de chacun dans la société, sur nos modes de vie, de consommation et de production. L'accueil social à la ferme dans le réseau CIVAM est donc, avant tout, une affaire de relations humaines. La ferme et ses activités offrent un cadre, un contexte, un support concret et intégré dans une dimension socio-économique réelle.

Les actions du réseau CIVAM s'articulent aujourd'hui étroitement avec celles du réseau Accueil Paysan avec lequel nous partageons des valeurs et des objectifs communs, pour :

- poursuivre les discussions avec les parlementaires en vue d'une reconnaissance de l'activité d'accueil social comme diversification agricole et ainsi faciliter sa mise en œuvre et son intégration dans les projets d'installation par exemple.
- mutualiser nos efforts pour amplifier le nombre d'accueils réalisés : harmoniser les conventions, proposer des journées de formation régulières, avoir des relais dans toutes les régions, promouvoir l'activité, …
- offrir un cadre de réflexion à nos administrateurs et adhérents sur la place et le rôle de l'accueil social dans la société

Eléments de débat

Q :
Depuis combien de temps Claudette Coquart pratique l'accueil social ? Quel statut elle a pour cette activité d'accueil ?

R :
La pratique a débuté en 2012. Pour que cela soit considéré comme un prolongement de l'activité agricole il ne faut pas dépasser 30% des revenus de l'activité agricole dans la limite de 50 000 euros

Sylvie Robert
Attention si c'est considéré comme de l'accueil familial cela peut dépasser.

Steve Pasco
La PJJ a un autre mode de fonctionnement basé sur le bénévolat rétribué 26 euros/jour hors impôt. Il est aussi conseillé de faire un break entre 2 accueils. L'accueil non stop est épuisant.

Une remarque de la salle
L'idée ne pas accueillir tout le temps est essentiel si on veut faire un travail de qualité et donner un sens à son travail de paysan et au travail d accueil

Gérald Assouline
Comment accompagnez vous les familles ? Et personnes accueillies ?

Steeve Pasco
5 personnes sont prises en charge par un animateur. Le suivi se fait au rythme d'une visite par jour sur le lieu d'accueil avec un temps pour l'accueilli et un temps pour l'accueillant. Le référent est joignable 24/24, 7jour/7. Cet accompagnement quotidien est rattaché à un centre de soins. Il y a aussi un temps d'échanges réguliers avec les familles pour des apports théoriques et des échanges de pratiques

Noël DENIS
Comment vivre de l'AST avec 26 euros/jour ?

Steeve Pasco
Il s'agit d'un forfait qui n'a pas bougé depuis 1985. Un colloque en mai 2001 a montré que les familles voulaient rester bénévoles pour garder leur liberté d'action. Et donc aujourd'hui c'est dur de faire remonter les forfaits

Sylvie Robert
La question du financement est le nerf de la guerre. Le paiement est une forme de reconnaissance. Rester bénévole en étant indemnisé c'est préserver aussi une autre relation avec l'accueilli. Mais il faut mieux indemniser les accueillants pour sortir du cadre des militants : 50 euros/jour paraît être un chiffre acceptable.

Claudette Coquard
J'ai fixé mon prix à 55 euros /jour, et maintenant à 65 euros

Alain Poncet
On milite pour un droit à l'hébergement comme en Hollande. Il faut que l'agriculteur touche au moins un revenu de ce droit à l'hébergement comme les structures d'hébergement et foyers de vie. Cette activité devrait pouvoir faire partie des projets d'installation des agriculteurs. Ca valorise aussi le métier d'agriculteur.

Chapître 2

L'AST est un outil pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle et le mieux être de personnes en grandes difficultés,

2.1. Les Jardins de Valériane : ça bouge, mais ça marche !

Yann Boulon[3]

La valériane est une plante que les adeptes de la phytothérapie recommandent pour lutter contre le stress et l'anxiété. C'est donc « naturellement » pour accueillir des personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères chroniques, que **Les Jardins de Valériane** sont sortis de terre au début de l'an 2000.

Rien de révolutionnaire à l'aube du 21ème siècle. L'utilisation de la terre pour apaiser les âmes torturées était déjà à l'œuvre, bien avant que la psychiatrie ne devienne une discipline médicale officielle (qui n'est soit dit en passant, pas encore toujours bien reconnue face à la « noblesse » de la chirurgie cardiaque ou neurologique).

Par la suite, bien des jardins ont vu le jour entre les murs des asiles, à la fois seul espace de verdure désespéramment ombragé par la cime des enceintes « protectrices » et lieu expérimental de fertilisation du sol par l'évacuation discrète des neuroleptiques restés quelques instants tapis sous la langue.

Si la filiation naturelle entre la terre nourricière et la science des âmes est ainsi « un peu rapidement » établie, il n'en n'était pas de même entre l'association « Recherches et Formations » et l'agriculture.

Comme son nom le laisse présager, mais ne l'indique pas forcément, l'association « Recherches et Formations » a été créée par des médecins psychiatres du Centre Hospitalier Universitaire de Saint Etienne pour favoriser la réhabilitation des patients, convaincus, entre autres, des effets iatrogènes de l'hospitalisation au long court.
Ca, par contre, à la fin des années 70 (date de création de l'association), c'est révolutionnaire, presque hérétique dans le monde de la psychiatrie française.
Pour autant en prolongement opérationnel du projet associatif (au milieu d'un bassin stéphanois au passé industriel et minier douloureux et agonisant, mais riche et fier), les dispositifs, jusqu'alors mis en place par les responsables de l'association, avaient été essentiellement urbains, héritiers de l'histoire socioéconomique de la Ville de Saint Etienne (appartements sociaux, centre de formation, « usine » d'insertion…).
Qu'est donc venue faire l'agriculture dans ce paysage ou plutôt pourquoi l'association en est-elle venue à exploiter un lopin de terre, à défaut, du moins au départ, de « cultiver son Jardin ».
Tout d'abord, soyons francs, point de vocation ou passion dévorante, même si quelques membres actifs de l'association n'étaient pas insensibles à la question, développant, à titre personnel, un mode de vie ou une curiosité particulière pour la « chose verte ».
Alors qu'aujourd'hui, les robinets de l'argent public se tarissent à la vitesse du réchauffement climatique, nous avions reçu commande en novembre 2002, de soumettre pour les fêtes de Noël, aux aïeux de la DIRECCTE[4] et de l'ARS[5] un projet ayant pour objectif de permettre à des personnes très vulnérables sur le plan psychique d'être « bien dans leurs baskets », le tout pour près de 500 000 francs (oui, à l'époque, on parlait encore en francs et c'était une sacrée somme !).
Personne ne saurait pas dire précisément comment l'idée d'un jardin est venue sur la table ? Sans doute, un brainstorming de fin de journée, improvisé sous les effets enivrant des francs, préparation, non dénuée de conscience professionnelle, à ceux, plus avouables, des bulles de champagne de fin d'année.

[3] y.boulon@gmail.com - Associations Recherches et Formations / Actiform - 6 place de l'Hôtel de Ville – 42000 Saint Etienne
[4] DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
[5] ARS : Agence Régionale de Santé

Ce sera donc un Jardin !

A l'aube du nouveau millénaire, nous voici donc, un peu avec la gueule de bois, avec 75 000 € (pour les plus jeunes) et la vague impression de savoir comment on plante les carottes. Du charbon et une idée, pour des stéphanois, tout est là.
La méthode de projet bien affûtée en poche, avec comme premier objectif, trouver un terrain, nous voici donc en action. La pression foncière de l'agglomération stéphanoise, couplée à l'argument « vendeur » de l'insertion de personnes en difficulté souffrant de maladie mentale, nous voilà rapidement à 30 kms et 40 minutes de trajet de notre bassin de recrutement stéphanois.
Nous ne remercierons pourtant jamais assez, le Maire de l'époque de Saint Romain le Puy d'avoir été le premier et sans a priori démesurés, à nous accueillir pour cette aventure agricole. Il faut signaler ici qu'il a aussi accepté que nous implantions un élevage d'autruches sur sa commune, ce qui en dit long sur son ouverture d'esprit !
C'est donc sur un terrain municipal de 2 500 m², livré avec sa maison que Les Jardins de Valériane ont connu leur première saison de production, sous les coups de bêches de douze personnes embauchées en contrat d'insertion socioprofessionnelle.
En 2000, les directives publiques, notamment pour ce projet, mettaient davantage l'accent sur la dimension sociale que professionnelle de l'insertion. D'ailleurs, le Jardin était conventionné sous l'appellation, pas très heureuse, de SUS (Structure d'Utilité Sociale). Point d'objectif de sorties positives, ni même d'autofinancement (les légumes étaient consommés sur place et, parfois, restaient même sur place, en terre).
C'est donc sur un objectif à dominante occupationnelle, presque thérapeutique qu'avait été construit et fonctionnait le Jardin. De ce point du vue là (et la notion de « point de vue » est là d'un élément essentiel), l'évaluation (dont il est beaucoup question au cours de cette journée) du projet était tout à fait positive au regard des objectifs qui nous avaient été fixés et de ceux que nous nous étions également donnés.
Cette configuration du Jardin, nous a permis de recruter pendant 2 ans, des personnes très en difficulté sur le plan santé, personnel et professionnel, de leur donner accès à un salaire, de leur proposer une activité de médiation adaptée à leur problématique (apragmatisme et perte de confiance en soi) et changer le regard non pas social, mais au moins celui des habitants du village, le jardin étant implanté au cœur de la commune.
Le taux d'absentéisme quasi nul (remarquable pour des personnes aussi fragiles sur le plan psychique, qui effectuaient 1 heure 30 de transport journalier, pour gagner le SMIC, en travaillant parfois dans des conditions météorologiques difficiles) traduit en creux la pertinence de **ce** dispositif pour **ce** public qui avait été défini pour **ce** projet. Difficile de déterminer le rôle de la psychose dans l'« adhésion » à cette organisation et ce fonctionnement particuliers, mais il est sur que peu de personnes « normales » en aurait fait autant et que de toute façon le projet n'avait pas été conçu pour eux.
Puis, le temps a tourné, ce qui dans le champ de l'insertion est aussi fréquent qu'en agriculture. Nos donneurs d'ordre institutionnels nous ont « invités » à produire plus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire et également plus de légumes. Réduction des financements publics et accroissement de l'exigence d'insertion, de toute évidence le projet ne collait plus. Des personnes en trop grande difficulté pour espérer les faire « absorber » par l'environnement économique, trop peu productives pour « sortir du légume » et des infrastructures ainsi qu'une organisation plus proches d'un grand potager familial que d'une exploitation maraîchère.
C'est donc posée la question de la continuité de l'activité, sachant que le fonctionnement et les objectifs initiaux n'étaient plus possibles.
Si les perspectives qui se dessinaient pour le Jardin n'étaient pas en décalage profond avec les orientations associatives (plus d'insertion en milieu ordinaire notamment), il n'en reste pas moins qu'il a fallu recomposer fortement le projet pour intégrer les nouvelles donnes institutionnelles (plus d'économique) et préserver le cœur de public de l'association (personnes fragilisées par des troubles psychiques).
Nous avons donc fait le choix d'engager cette mutation qui ne s'est pas faite sans difficultés.

Nous avons dû :

- Relocaliser à deux reprises le site de production aujourd'hui situé sur les communes de Rive de Gier et Farnay (pour des terrains plus grands, plus productifs, plus proches des zones de recrutement et de chalandise),

- Développer une logique commerciale appuyée (pour tendre vers les sacro-saints 30 % d'autofinancement interprétés actuellement comme un plancher, alors que la loi les définit comme un plafond visant à limiter la concurrence trop directe en direction du secteur marchand),
- Transférer l'activité sur une association fille, Actiform (pour renforcer la visibilité administrative et économique face à des interlocuteurs parfois tatillons, ce qui a, soit dit en passant, fragilisé le modèle économique en limitant les effets de mutualisation),
- Professionnaliser l'équipe d'encadrement pour évoluer vers des compétences plus en adéquation avec le projet de structure tel qu'il s'est redéfini au fil du temps, adossé aux principes et aux valeurs du Réseau Cocagne que nous avons rejoint en cours de route.

Il faudrait sans doute plus que la place prévue pour ce témoignage pour décrire tous les changements qu'il nous a fallu accompagner en plus de 12 ans d'existence.
C'est pourtant à ce prix, accepté et assumé, que nous avons pu maintenir un outil d'insertion auquel nous croyons du point de vue des problématiques d'insertion rencontrées par les publics que nous recevons. Ainsi, nous relevons les éléments de pertinence suivants qui ne sont pas hiérarchiquement classés :

- Un métier support concret, permettant aux salariés d'appréhender la continuité de leur contribution, puisque toute la chaine du processus de travail (de la préparation des sols jusqu'à la livraison des paniers) est visible,
- Un support d'activité permettant de faire varier les postes de travail pour diversifier les compétences (production, élevage, logistique, commercial, communication, administratif, maintenance…),
- Une valorisation directe du travail des personnes dans la mesure où les produits sont vendus au prix du marché et qu'une partie des « clients » sont en lien direct avec ceux qui produisent et préparent leur panier
- La possibilité de mettre en place des petites équipes de travail, ouvrant le levier de l'effet de groupe, sans pour autant diluer l'individu dans la masse,
- L'effet « normalisant » traduit par un contrat de travail, une rémunération (sans doute insuffisante pour vivre dignement) et un niveau d'exigence qui témoigne en creux de la confiance accordée aux personnes recrutées (« *si nous vous recrutons, c'est parce que nous pensons que vous en êtes capable* »),
- La possibilité (non exclusive à l'agriculture) de pouvoir faire coexister une mise au travail co-substantielle d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé),

Bref, pour nous qui recherchons la possibilité d'offrir aux personnes que nous recevons un cadre à travers lequel, elles pourront progressivement retrouver l'habitude de l'activité, restaurer l'image de soi, renforcer son sentiment de compétence, retrouver un sentiment d'utilité… alors, oui, l'agriculture, développée dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, ça marche. Pas pour tous, pas tout le temps, mais ça marche !
Pour ce qui concerne les difficultés et les axes d'amélioration, les responsables actuels de la structure seraient plus à même d'en témoigner, voire de les dénoncer.
Bien évidemment, le renforcement de politiques libérales à travers lesquelles l'économique prévaut de plus en plus sur l'insertion, le manque de souplesse des cadres de fonctionnement des contrats d'insertion, les difficultés d'accès au foncier agricole, les comportements de plus en plus consuméristes des « clients » font peser de nouvelles contraintes sur les structures de ce type.
Pour autant, il nous semble qu'il faut les prendre comme des paramètres de redéfinition régulière de nos projets, l'important étant de préserver (et à défaut, renoncer) les valeurs et objectifs de nos structures.

2.2. L'accueil des personnes vivant dans la précarité sur les exploitations agricoles du réseau des CIVAM

Jean-Paul Kerveillant[6]

La Fédération Nationale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) coordonne une action d'accueil de personnes vivant dans la précarité sur les exploitations agricoles de son réseau : ainsi, ce sont 23 fermes réparties sur la Normandie, la Bretagne, Midi-Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes qui accueillaent lors de séjours de rupture des personnes (SDF, sans-abri, femmes isolées…) accompagnées par notre partenaire parisien AURORE.

Pourquoi ces séjours ?

D'une part, des séjours de rupture et de découverte d'autres milieux s'avèrent souvent bénéfiques pour des personnes qui connaissent une période difficile dans leur vie sociale et professionnelle. Pourtant, ce type d'outil est peu développé, car il nécessite un accompagnement long, individuel, qui ne se résume pas au seul séjour.
D'autre part, certains agriculteurs adhérents au réseau CIVAM ont déjà expérimenté de nouvelles pratiques en matière d'accueil social en direction de publics « sensibles » / vulnérables (délinquants par ex). Ils partagent des valeurs humanistes qui peuvent les amener à s'associer à des actions en faveur de l'intégration de chacun dans la société.
C'est pourquoi il est proposé à des personnes sans domicile fixe, volontaires, des séjours de « mise au vert » afin de leur faire découvrir une variété d'activités susceptibles d'amorcer une démarche de reprise d'activité et du lien social.

Quelles finalités ?

L'intention partagée par les deux structures AURORE et CIVAM est de participer à diversifier les solutions mises en œuvre pour aider à la réinsertion sociale et à la reprise d'activité.
« *Ce qui est recherché est que, lors du séjour, il se produise une rencontre, une découverte des accueillis avec la famille d'accueil et avec eux-mêmes, qui restaure un capital confiance quasiment inexistant. Que les accueillis sachent qu'ils ont la possibilité de mobiliser des ressources susceptibles de leur apporter de la satisfaction, du bien être et de la reconnaissance, simplement parce qu'ils osent être autrement.* »
Olivia, référente sociale.
Suite au séjour, les résultats attendus sont un réinvestissement de l'accueilli dans son parcours vers l'insertion et, en préalable, dans son positionnement au niveau des besoins primaires (bien-être physique, hygiène, alimentation, logement, relations sociales..). Cela pourra se traduire ensuite dans un processus d'insertion de proximité mené avec les référents sociaux d'AURORE.

Quels résultats ?

Depuis 3 ans, une quarantaine d'accueils ont eu lieu, ces accueils d'une durée de 10 jours se sont traduits, en grande majorité par des retours positifs :
Une personne est décédée (la péniche-restaurant tenue à quai sur la Seine, à côté de laquelle Lucien avait installé sa tente et son cadre de vie, a participé au maintien de sa tombe au Père Lachaise), plusieurs ont rejoint des centres d'hébergement stables, quatre ont entamé un soin de sevrage par rapport à leurs addictions (alcool, drogues), trois personnes ont trouvé un travail et pour deux d'entre eux, cet emploi se pérennise en CDI.
Une femme a pu retrouver une vie plus stable avec sa fille de 12 ans, trois personnes ont fait des démarches concrètes en termes d'obtention de papiers d'identité, 5 ont fait la démarche de revenir en accueil soit sur la ferme soit sur une autre ou envisagent de repartir dans les semaines ou mois à venir, près de la moitié de ces personnes maintiennent des liens avec leurs familles accueillantes soit par appels

[6] CILDEA - Maison Moizieux , rue de la Chaux - 42130 Boën - Tel : 04 77 97 30 08/ 06 89 33 97 51
jean-paul.kerveillant@cildea.asso.fr

téléphoniques, soit par mails (avec le concours de leurs référents sociaux), soit par courrier soit lors de visites directes à Paris lorsque les agriculteurs accueillants sont à Paris pour des rencontres CIVAM, pour des raisons personnelles ou professionnelles.
Plusieurs ont parlé de ces séjours a leurs amis (d'infortune) afin d'essayer de les convaincre eux aussi de faire la démarche identique d'affronter une vie en dehors du cadre de la rue parisienne et un temps de rupture chez un agriculteur. Pour tous, le fait d'avoir pu disposer de moyens d'hygiène normaux, c'est l'occasion de retrouver une hygiène corporelle digne de la valeur humaine que leur ont renvoyé leurs accueillants, beaucoup, grâce au séjour et aux habitudes alimentaires qu'ils ont partagé avec les agriculteurs accueillants, ont modifié leurs propres modes de nourriture (consommation de légumes et de laitages en particulier).
Les personnes accueillies ne sont pas identifiées en tant personnes handicapées par contre nombre d'entre elles souffrent de troubles psychologiques, de difficultés sociales et relationnelles et nombreux sont ceux ou celles qui dépendent de produits addictifs (alcool, drogues, médicaments…). Un séjour de 10 jours à la ferme ne constitue pas "la solution" à tous les problèmes, il est un moment parmi de nombreuses propositions faites par les référents sociaux aux personnes accompagnées à AURORE.
Toutefois chaque séjour comporte un avant et un après : chaque personne qui sera accueillie à la ferme sera amenée à préparer son séjour sur les plans matériels (dates, billets SNCF, affaires personnelles, médicaments éventuels, …) et psychologiques. Cela signifie un certain nombre de rendez-vous avec le référent social qui balisent la préparation, le respect d'horaires, la recherche d'effets personnels etc…, ça se traduit également par la lecture d'une carte géographique afin de se projeter dans un endroit inconnu, à la campagne donc ailleurs qu'à la ville : l'ensemble de cet avant prédispose à s'investir au cours du séjour et à en tirer le meilleur pour envisager un après autre que la vie à la rue telle que vécue auparavant.
Vient donc ensuite la période du retour, toujours douloureuse après l'euphorie du temps de l'accueil. C'est encore le référent social en charge de la personne qui va tout mettre en œuvre pour l'engager à tirer parti de la dynamique qui s'est créée pendant le séjour, il va proposer des démarches en termes de logement, de recherche d'emploi, de soins médicaux si nécessaire, il va essayer de le propulser dans des actions positives dont les résultats vont participer à étayer la confiance en soi et à restaurer les liens sociaux.

Quelles voies permettront d'améliorer les situations des personnes accueillies ?

Un accueil comporte plusieurs partenaires et des moyens matériels et financiers :

- un accueilli, un accueillant (en couple ou non, dans une famille peut-être), des structures organisatrices avec un ou des référents sociaux, un coordonnateur ;
- une exploitation agricole avec une maison et une chambre accueillante, un trajet en train, des bureaux pour recevoir la personne à Paris afin d'organiser le séjour, quelques euro pour défrayer les accueillants, financer les salariés des structures et pour acheter un billet de train aller-retour.

Chaque séjour coûte entre 750 et 900 €, 10 nuits d'hôtel à Paris coûteraient au moins autant. Par contre il y a un projet, des rencontres et surtout des temps d'écoute et d'échanges qui ont pour résultat la reconnaissance de la personne, sa valorisation à travers des activités à la ferme et la construction d'un projet individuel impliquant la personne.
Afin d'améliorer les situations personnelles de ces personnes accueillies, il faut pouvoir développer ces accueils, ce qui signifie la mobilisation des moyens financiers et bien sûr, entre le moment où est proposé le séjour à une personne et son retour à Paris, une attention particulière à son égard, une écoute attentive et empathique, un regard bienveillant et surtout entre les différents partenaires, des échanges constructifs et tournés vers l'humain.
Il faut, bien évidemment, une volonté politique pour mobiliser les fonds nécessaires à ces accueils, les résultats obtenus en aval des séjours prouvent tout leur intérêt. Le choix de financer ce type d'accueil par les pouvoirs publics doit répondre à la détermination des structures partenaires et surtout à l'implication des accueillants pour permettre que les accueillis vivent des séjours de restauration personnelle.

2.3. La Ferme de Belle Chambre, lieu de vie et de travail pour personnes handicapées

Jean Paul Barithel[7]

L'établissement compte actuellement 30 places (28 permanentes et 2 d'accueil temporaire). Il est situé sur l'axe Grenoble/ Chambéry à mi chemin de chacune des deux villes sur les contreforts de la Chartreuse à 850 m d'altitude.

Le foyer de vie est géré par l'Association SESAME autisme Rhône Alpes et Co- financé par le Conseil Général de L'Isère. La partie exploitation Agricole est gérée par l'Association Ferme de Belle Chambre Exploitation Agricole.

Les finalités de Belle Chambre

Accueillir, faire vivre, proposer une réelle activité professionnelle à des personnes atteintes d'autisme, de TED (troubles envahissant du développement) et handicap mental, qui n'avaient pas trouvé jusqu'à lors de lieu compatible avec leurs difficultés.
Belle chambre est un hameau isolé de la commune de Ste Marie du Mont à une altitude de 850 m. Ce hameau était abandonné depuis plus de 10 ans lorsque les premiers résidents sont venus s'y installer. La ferme tombait en ruine, les prés étaient gagné par les friches, la dernière présence agricole se limitant à quelques semaines de pâturage par des troupeaux de bovins faisant halte avant la montée et la descente d'alpage.
Depuis 23 ans maintenant (ouverture en aout 1989 avec 24 places), les adultes handicapés accompagnés de personnel compétent ont remis en état l'exploitation et la font tourner.
La qualification du personnel avec plusieurs personnes ayant des formations éducatives ou agricole ou les deux, ce qui nous permet d'envisager de manière très concrète le principe du nouveau diplôme d'agriculture sociale et thérapeutique objet du travail européen DIANA, est une nécessité pour un travail de qualité.

Le projet pédagogique

S'adressant à des adultes qui pour la plupart ont déjà derrière eux un important vécu d'échecs, ou qui ne peuvent s'intégrer dans des structures traditionnelles, il a paru important aux auteurs et animateurs de ce lieu d'accueil et de vie à la ferme de proposer une alternative qui permette à chacun :

De s'installer de façon stable en leur offrant un réel domicile personnalisé.

De se soigner en devenant progressivement soi-même l'acteur du soin même si l'établissement pratique une dissociation lieu de vie /lieu de soin en n'étant pas médicalisé. La notion de prendre soin étant présente dans tous les actes de la vie quotidienne.

De se retrouver, grâce à un type de vie globale où les temps de vie ne sont pas morcelés, où lieu d'hébergement et de travail ne sont pas dissociés, où les activités agricoles menées dans leur totalité, sans fractionnement, sont thérapeutiques.

De se retrouver grâce à :

Une activité équilibrante parce qu'elle semble s'accorder parfaitement au rythme des résidents, rythme pastoral, régulier, où l'on prend le temps de faire le travail.

Une activité structurante pace qu'elle permet d'abord au résident de comprendre la finalité de son travail. Contrairement à un travail en atelier, à la chaine, où il n'est qu'un maillon, et ne fabrique qu'une partie de l'objet, le résident accueilli à B Chambre trouve dans l'activité agricole une réponse à son incapacité de compréhension abstraite. Structurante aussi, parce qu'elle permettra au résident de mieux se repérer dans le temps, par rapport aux saisons et aux travaux qui y sont liés.

Une activité valorisante parce que sa production va servir de base à sa reconnaissance à ces yeux, aux yeux de l'autre (vente des produits fabriqués, l'accueil en table d'hôte, appartenance au milieu agricole, à la commune). Cette personne handicapée qui jusque là n'a été vue que par ses difficultés va pouvoir être regardé pour ses compétences.

---

[7] Directeur de la Ferme de Belle Chambre - 38660 – Saine Marie du Mont - ferme.bellechambre@orange.fr - tel : 04 76 08 57 76

En se réconciliant, avec soi-même, avec les autres, avec le travail, facteur essentiel de socialisation et de reconnaissance aux yeux des autres.

Une implantation en milieu rural qui permet de s'intégrer sur le site d'abord, puis sur le canton, afin de stopper le cycle infernal d'échecs et d'errance d'institution en institution, et peut-être plus tard, grâce aux activités suscitées par B Chambre de s'orienter vers un ailleurs non plus résultat d'un échec, mais cette fois d'une valorisation.

Le bilan à ce jour

Economiquement

La Ferme de Belle Chambre est de loin le plus gros employeur de la commune avec 36 équivalents temps plein qui travaillent sur le site.

La production fromagère se développe par le nombre de produits proposés et leur volume.

Nous privilégions l'achat de foin avec des producteurs locaux.

Même démarche au niveau du foyer où notre objectif reste de s'approvisionner le plus possible vers des fournisseurs de proximité (pas de système de centrale d'achat).

Nous participons au marché de la commune du Touvet situé dans la vallée.

L'accueil en table d'hôtes et la vente de produits à la ferme amène aussi des personnes extérieures sur la commune.

Du point de vue de l'environnement

La Ferme de Belle Chambre avec son troupeau de 12 vaches laitières + génisses, 8 porcs par an, son élevage de lapin, de poules, les deux ânes maintien une activité agricole dans une zone difficile (moyenne montagne) sur 14 Hectares de terrain (prés et bois utilisé pour le chauffage). Elle contribue à l'entretien par le biais de l'achat de foin à d'autres agriculteurs (souvent double actif) de beaucoup d'autres terrains sur la commune.

Le réseau

Par son activité agricole la F de B Chambre n'est pas isolée et appartient à plusieurs réseaux comme ASTRA, APFI (association des producteurs fermier de l'Isère) où nous sommes vice- Président depuis plusieurs années maintenant, l'UPRA tarentaise etc..., et d'autres réseaux plus éducatif ou médicaux nécessaires pour accueillir le type de personnes habitant à B Chambre.

Du point de vue des personnes accueillies

A l'ouverture de l'établissement, nous avions 22 places permanentes avec 2 groupes d'accueil. A cette période l'étable et la fromagerie était ouverte à seulement 6 résidents. Actuellement et après l'extension de 1998 + 6 places et la reconstruction complète des bâtiments de l'exploitation agricole qui sont maintenant mieux adapté aux résidents, c'est 24 sur les 28 personnes accueillies de manière permanente, qui participent à la traite et à la fromagerie. L'accueil de client sur l'établissement ou lors des livraisons sur l'extérieur, nous permet tout un travail de lien social.

En conclusion

Il est clair pour nous que l'activité agricole est un outil qui a toute sa pertinence en regard des difficultés des personnes accueillies. La particularité de l'outil agricole avec une variété de tâches importante où chaque résident, en fonction de sa difficulté peut trouver une place, sa place, est un atout important. La présence de l'établissement sur la commune, intégré dans le tissu économique local et régional conforte et valorise le travail exécuté par les résidents. Le travail en réseau est important pour nous afin de ne pas courir le risque de nous enfermer dans nos habitudes, mais aussi de pouvoir trouver de l'aide notamment vers des structure médicales lorsque cela est nécessaire.

L'architecture des locaux a aussi une importance capitale car ce qui est suffisant comme espace et lumière pour un agriculteur normal, n'est pas toujours adapté pour des personnes en difficulté.

Enfin, la ferme de Belle Chambre par son implantation en moyenne montagne dans un secteur qui avait été complètement abandonné a redonné vie à ce hameau voué à la désertification et aux friches.

Eléments de débat

Dominique Granjon
Comment approcher les effets sur les personnes accueillies?
Comment être objectifs sur la présentation des ces effets?

Yann Boulon
On est très lié au CHU de St Etienne. On a été amené à mettre en place des outils d'évaluation. Pour développer notre capacité à mettre en évidence des choses: 20 critères sont proposés pour mesurer la qualité de vie des personnes. On balaie très large, outil qui nous aide à penser.

JP Kerveillant
On s'appuie sur les témoignages des référents sociaux. On demande aussi aux accueillis, accueillants comment la personne se réinsère et se remet en face des autres. Les accueillants observent…On travaille avec 23 exploitations, dont des femmes seules sur l'exploitation. Il y a des cas d'accueillis revenus faire des remplacements sur des fermes.

Fabrice Haillez, Bellechambre
Nous conduisons une synthèse par personne et par an. Nous avons le cas d'une personne venue de Lyon chez nous: de violente elle est devenue calme. Une autre est partie là-bas, elle ne supportait plus la montagne.

Gerald Assouline
Y a-t-il une relation régulière entre Bellechambre et des médecins concernant le suivi?

Fabrice Haillez, Bellechambre
Pas de relation régulière avec les médecins. Chaque résident qui en a besoin a une relation individuelle avec un psychiatre.

Yann Boulon
Pour opérer une mesure qualitative des effets de l'agriculture sociale, il faut aller au-delà de l'argument économique. Les coûts dans et hors de l'hôpital sont à peu près équivalents: 400 euros par jour, si on inclut toutes les charges pour l'accueil hors hôpital. Donc il faut aller vers d'autres critères: qualité de vie, temps libérés pour des cas plus graves, dans les hôpitaux surchargés …

Christine Joy
Y a-t-il une baisse de coût des soins et médicaments?

Dominique Granjon
Il peut y avoir un effet majeur sur les anxiolytiques, du fait du rythme de vie ; pour les neuroleptiques, c'est plus compliqué. On observe aussi moins de crises et moins de besoins d'hospitalisation. Toutefois, plus on avance sur l'insertion, plus il faut un étayage médical et social fort pour accompagner la réadaptation.

France Roinat
Quel est le réel effet thérapeutique de la médiation animale et de l'hortithérapie?

Réponse d'un participant dans la salle
Durant les séjours , on peut observer une baisse du coût des soins de 50 à 80% . Mais ce n'est pas un argument suffisant. Il faut mettre la question du bien-être de la personne au premier plan.

Chapitre 3

L'AST, une voie pour (re)vivifier les territoires ruraux

3.1. Quels effets sur le territoire de la présence de l'ESAT « Le Colombier La Blégnière » ?

Laure Garivier[8]

L'ESAT « Le Colombier » est né en 1985 suite à la réflexion d'élus du canton de Saint Germain Laval sur les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées issues du monde rural. L'expérience acquise par l'Association « Le Colombier » et la volonté de travailler en commun avec l'Association « La Blégnière » donneront naissance en 1995 à l'Association « Le Colombier La Blégnière ». Ce regroupement permettra l'ouverture d'un deuxième site sur la commune de Crémeaux en 1996.

L'ESAT « Le Colombier La Blégnière » accueille aujourd'hui 79 travailleurs sur deux sites de production. 10 activités en lien direct avec le développement du territoire sont proposées aux travailleurs :

- La culture et vente de légumes sur notre site de production
- La production florale
- Des grandes cultures (blé, maïs permettant de nourrir nos poulets)
- Des prestations de services pour les maraichers souhaitant transformer leurs légumes
- La production de bois de chauffage et de piquets
- Des prestations d'abattage de volailles pour les producteurs et les particuliers (abattoir agréé Européen)
- Des prestations d'entretien d'espace vert pour les collectivités, entreprises, particuliers
- L'élevage et la vente de poulets
- Une activité repassage ouverte aux particuliers et aux restaurateurs.
- Le placement de travailleurs auprès d'agriculteurs, de particuliers, d'artisans locaux et de communes

La création de l'ESAT a permis la reprise de 2 exploitations agricoles. Sa situation en milieu rural favorise l'intégration d'ouvriers issus de ce milieu et évite ainsi leur déracinement. Le projet porté par des élus des 2 cantons a permis de développer des activités porteuses sur le territoire :

D'un point de vue économique

Aujourd'hui, l'ESAT est le plus important employeur au niveau des communes de Crémeaux et de Bussy Albieux : 79 travailleurs adultes handicapés et 23 personnes salariées. Les personnes accueillies vivent pour la plupart en appartement dans les villages environnants ce qui a une répercussion sensible sur le commerce local, le logement….

Les différentes activités proposées au sein de l'ESAT et notamment la prestation de service a permis aux producteurs de légumes et de volailles de se développer et de se diversifier en élargissant leur gamme. Le développement important de l'abattoir de volailles nous conduit aujourd'hui à construire un nouvel outil. En effet, l'abattoir prévu initialement pour l'abattage de 30 000 volailles en 1996 est aujourd'hui largement dépassé pour atteindre 55 000 volailles par an. Il dégage un chiffre d'affaire de 127 000 €. Seul abattoir sur la Loire à proposer cette prestation de service, nous répondons véritablement à une demande forte du territoire et permettons à 20 personnes adultes handicapées d'avoir une activité professionnelle valorisante et à des agriculteurs de pouvoir vivre de leur métier.

Les légumes, conserves, volailles produits sur l'exploitation répondent à une demande des consommateurs souhaitant acheter des produits de proximité. Notre chiffre d'affaire, de 161 000€ progresse encore chaque année.

[8] Directrice de l'ESAT - E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) www.esatcolombierblegniere.fr, E-mail. cat-colombier@wanadoo.fr, E-mail. cat-blégniere@wanadoo.fr

L'approvisionnement en produits locaux au niveau des cuisines ainsi que le choix d'artisans locaux pour la construction des bâtiments participent au développement local.

D'un point de vue social

Les choix de productions se sont opérés sur des activités, cultures, élevages… permettant à nos travailleurs une ouverture sur l'extérieur, donc des contacts avec le tissu social environnant.
Elles rendent « palpable » pour le travailleur une production menée de A à Z. Le travailleur peut ainsi intégrer la notion de finalité du produit et cela donne du sens au travail.
De par le choix de la vente directe, l'ouverture vers l'extérieur et l'inscription dans le monde économique n'en sont que plus valorisantes. Les divers postes nécessaires pour mener à bien les différentes activités permettent d'intégrer les usagers selon leurs capacités, et sont porteurs à la fois d'apprentissages techniques et d'une culture professionnelle, socialement identifiée et valorisée. L'expérience acquise leur permet d'aller vers de plus en plus d'autonomie.
La rencontre au quotidien des travailleurs avec notre clientèle permet de faire évoluer le regard de la population vis-à-vis du handicap.
L'intégration sociale passe également par le fait que chaque travailleur vit dans les villages environnants avec une population relativement faible, ce qui permet à chacun d'être connu et reconnu.

Conclusion

Le développement des différentes activités de l'ESAT a un réel impact à la fois économique mais également social au sein de notre territoire. Il a permis de créer de l'emploi sur un territoire rural, d'offrir une diversité d'activités professionnelles répondant aux attentes et besoins de personnes adultes handicapées, de favoriser des relations avec l'extérieur en optimisant le maillage avec l'environnement et de répondre à des besoins locaux en termes de marché. L'obligation pour nous de reconstruire un abattoir de volailles représente un exemple concret du bénéfice que peut apporter un tel outil sur le territoire. Le travail réalisé par les travailleurs de l'ESAT est valorisé par une intégration au sein d'un secteur de production qui aujourd'hui est devenu indispensable sur le territoire.
Le développement de l'ESAT est limité aujourd'hui par le nombre de places qui nous est attribué. En effet, l'attribution des places d'ESAT est gérée par l'Agence Régionale de Santé, dont la politique est de rééquilibrer les places au niveau du territoire, le département de la Loire étant bien doté.
Le choix de l'Association est de garder des établissements à taille humaine et l'objectif premier est de donner du sens au travail.

Questions suite au témoignage de l'ESAT

Q :
Cherchez-vous à faire sortir ou à garder les travailleurs ?

R :
Certaines personnes n'ont pas forcément envie d'en sortir, alors qu'elles en auraient la capacité. On a aussi des travailleurs qui ont évolué vers le milieu ordinaire. Mais il y a des échecs, car il y a moins de repères, de cadre.

Q:
La position de salarié est donc durable ?

R:
Ce ne sont pas des salariés mais des travailleurs handicapés. Oui, ça peut être durable de 18 à 60 ans, et ils travaillent 31 h par semaine. À côté il y a des activités de loisirs. On a aussi la mission de proposer du soutien avec un projet derrière : informatique, marche pour s'orienter, lire une carte... ce qui permet à chacun de découvrir d'autres activités.

Q :
Quelle est la rémunération ?

R :
L'ESAT paye ses ouvriers handicapés de 6 à 19% du SMIC (minimum légal en ESAT de 5%). Ils touchent en plus de cette rémunération versée par l'établissement une aide de l'état équivalente à 50% du SMIC.

3.2. L'agriculture sociale et thérapeutique et les territoires

Sylvie Robert[9]

Lorsque les CIVAM se sont lancés dans l'organisation de séjours à la ferme, nous nous sommes donnés pour mission d'étudier comment l'agriculture contribue à l'accueil, quels sont les besoins à combler et comment faire reconnaître cette fonction sociale. Mais de nouvelles questions apparaissent : inversement, comment l'accueil social modifie les pratiques agricoles ? Comment contribue-t-il à pérenniser une activité agricole dans des territoires fragilisés ? Comment relier ces activités au champ de l'agriculture durable, que le réseau CIVAM s'emploie à baliser (par la formulation d'indicateurs de l'agriculture durable et par la mise au point et la diffusion de techniques) ? Jusqu'où les agriculteurs peuvent-ils avoir leur place dans le travail social ? En quoi cette activité, qui met en lien direct les agriculteurs et des personnes de tous milieux rencontrant des difficultés d'ordres divers (sociales, économiques, familiales, …), participe-t-elle à l'émergence de nouvelles compétences et par certains côtés, d'un nouveau profil d'agriculteurs ? En quoi l'accueil social contribue-t-il au développement local ?
À l'heure où le monde agricole mue une nouvelle fois, où se pose la question du maintien d'un nombre suffisant de fermes dans l'espace rural et tandis que les crises se succèdent, il ne faudrait pas projeter trop vite des attentes trop grandes sur les agriculteurs ni à l'inverse se mettre à l'écart des réflexions qui traversent notre société.

Une agriculture en mutation

La plupart des acteurs du monde rural et des réseaux agricoles sont désormais engagés dans une transition écologique. Les CIVAM, en tant que lieux de débats, de réflexions, de propositions et d'éducation populaire, ont participé à impulser ce changement et à le traduire dans les pratiques agricoles. De l'agro-écologie à l'agriculture écologiquement intensive, tous les systèmes agricoles revendiquent aujourd'hui des préoccupations environnementales. Il est nécessaire d'être vigilant sur le respect et la sincérité des engagements pris. Les CIVAM s'y emploieront. Cependant, au-delà des évolutions techniques, il apparaît essentiel de s'interroger sur les finalités et conditions de cette transition : au service de qui s'effectue-t-elle ? Par quelle mobilisation de moyens passe-t-elle ? Quel paysage social, économique, agricole, … dessine-t-elle ? Quelles seront les fonctions attribuées à l'agriculture dans les choix qui seront faits ? Comment seront prises en compte les fonctions autres qu'alimentaires ? Nos expériences d'accueil social nous permettent de penser et de pratiquer l'agriculture dans sa dimension multifonctionnelle et d'affirmer que la multifonctionnalité est une caractéristique majeure de l'agriculture et son maintien un enjeu crucial dans le développement des territoires ruraux.

L'accueil social, un potentiel pour le développement des territoires ruraux

Une relation à intérêts réciproques

L'accueil social permet à chacune des parties prenantes une relation gagnant/gagnant. En effet l'accueil social apporte une plus value :

- aux acteurs sociaux nationaux et territoriaux, qui trouvent là une possibilité de proposer une offre diversifiée en matière de placement (ex PJJ, institutions et associations diverses du secteur de l'insertion ou médico-social, …)
- aux accueillis, qui découvrent un rapport au temps et au vivant différent, qui se retrouvent dans un contexte familial et rural, en situation de rupture et/ou d'apprentissage
- à leur famille, qui ont accès à des prestations de qualité pour des coûts moins élevés qu'en établissements. L'accueil social à la ferme joue aussi parfois le rôle de situation d'intermédiaire entre le tout-domicile et le placement institutionnel, ou de relais (accueil temporaire pendant les vacances, ou pour permettre aux aidants familiaux de souffler eux aussi, …)

[9] Coordinatrice FNCIVAM**.** Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural – contact : sylvie.robert@educagri.fr – 04 77 97 91 87

- aux accueillants, une plus value sociale et financière, une vision et une pratique de leur métier d'agriculteur plus englobante, en lien étroit avec les questions de société dans laquelle nous vivons.

Quels intérêts de l'accueil social pour les territoires ?

L'accueil social à la ferme présente d'autres aspects, plus larges et concernant les territoires sur lesquels il se développe :

- De même que l'on peut faire de la vente directe ou du tourisme, l'accueil social offre des possibilités de diversification et de pérennisation des exploitations intéressantes lorsque l'activité s'accompagne d'un complément de revenu. Sur un territoire rural, ceci signifie par conséquent maintien voire installation de familles et des services associés à la présence de populations d'âges différents: écoles, commerces, services divers, animations culturelles, …
- Mais les modalités de cohabitation des activités sur la ferme restent à préciser, notamment au niveau législatif, afin d'en permettre une véritable reconnaissance et, pourquoi pas, de l'intégrer dès le projet d'installation. Ce faisant, des projets viables articulant production de matières premières alimentaires et production de services pourraient voir le jour plus facilement, d'autant plus dans les territoires où la pérennité de l'agriculture ne passe pas par l'agrandissement ou l'intensification des pratiques. Selon les CIVAM, l'accueil social est donc une opportunité de maintien d'une agriculture territoriale « non délocalisable » et pourvoyeuse d'emplois.
- Tout en prenant appui sur la ferme comme support, l'accueillant(e) est amené à travailler en collaboration avec un tissu de professionnels de santé, d'éducation, d'animation … installés dans son territoire. En effet, avec ou sans agrément, sa mission ne consiste pas à se substituer aux professionnels du travail social mais à intégrer un dispositif d'accompagnement de la personne accueillie. Son activité est localisée, et de ce fait elle participe à l'économie du territoire dans lequel elle s'inscrit.
- Sans nier que cela reste exceptionnel pour l'instant, l'accueil social représente aussi une porte ouverte sur une autre vie possible pour les accueillis dont quelques uns (re)viennent s'installer en milieu rural après un séjour. La campagne ne doit pas être considérée comme un lieu rédempteur où toutes les misères s'effacent, mais certaines situations peuvent y trouver des solutions et l'accueil social peut jouer en faveur de l'installation de nouveaux habitants en rural.

Quelles perspectives ?

Ayant dit tout cela, il faut reconnaître qu'actuellement, nous manquons de données et de références notamment quantitatives pour évaluer plus précisément la contribution de l'agriculture sociale au développement des territoires ruraux. Nos connaissances se fondent pour l'instant sur nos expériences, qui mises bout à bout, nous en donnent une idée intéressante mais peu précise.
A partir des expériences de notre réseau et celles de nos partenaires, nous démarrons donc une recherche-action ciblée sur les questions suivantes élargies à la notion d'agriculture de service :

- Que représentent, quantitativement parlant, les activités de services en agriculture ?
- Quelles sont les conditions techniques, économiques, financières à réunir pour pratiquer ces activités de manière viable et vivable ?
- En quoi ces activités amènent-elles l'agriculteur(-trice) à revoir sa façon de travailler, à réfléchir autrement la répartition de son revenu, à changer son mode de relation aux salariés, etc… bref à faire évoluer ses pratiques pour créer et/ou pérenniser son emploi et celui des personnes qui l'entourent ?
- Peut-on mesurer les externalités (les effets) positives et négatives des activités de services en agriculture tant sur les acteurs que sur les territoires ? Nous avons déjà des questionnements à ce sujet :
    - Cela concerne-t-il prioritairement les femmes ?
    - Plutôt que de chercher à diversifier les activités pour sécuriser, pérenniser la ferme, la solution ne passerait-elle pas plutôt par le fait d'accorder un vrai statut à chacun, lui permettant de s'investir pleinement dans son activité ?

- Quel(s) sens, quelles conceptions accorder à la multifonctionnalité, vécue notamment au travers des activités de service ? En effet, l'encourager ne revient-il pas à entériner que les agriculteurs ne peuvent pas vivre de leur production et qu'ils doivent nécessairement développer 'autre chose' ? (Bien qu'on puisse aussi rechercher cette multifonctionnalité pour des motivations autres que financières… par exemple des relations intergénérationnelles (cf Or Gris, etc.), une reconnaissance sociale, …). Cela amène également à nous réinterroger sur l'emploi du terme 'paysan' (au-delà de toute considération syndicale entre autres).
- Ces activités de service développées par des agriculteurs ne risquent-t-elles pas de satisfaire des besoins pour lesquelles le système institutionnel se désengage ? Autrement dit, ne s'agirait-il pas d'un travail social (par exemple) à moindre coût, au détriment des professionnels de structures éducatives et/ou médico-sociales mises en danger financièrement aujourd'hui ?

Le sujet de ces travaux, pilotés par la FNCIVAM, peut être abordé selon plusieurs angles :

- Il touche à la multifonctionnalité de l'agriculture, qui est reconnue, contrairement à celle de l'agriculteur-trice : les fonctions devraient être multiples mais le métier unique. A travers les activités locales de notre réseau, nous voyons pourtant exister une agriculture de service non détachée de l'agriculture de production. Partout en Europe, cette évolution de l'agriculture s'observe.
- Il concerne également les formes entrepreneuriales : les « innovateurs » se heurtent à des blocages divers, notamment ceux liés à la réglementation, et cela se vérifie actuellement à propos des agriculteurs pratiquant l'accueil social. Nous avons donc à démontrer la viabilité de ces entreprises agricoles et rurales afin qu'elles soient reconnues et que nous contribuions à notre finalité de maintien de territoires ruraux vivants.
- Enfin, il fait écho aux politiques menées et à l'abandon d'une agriculture territoriale au profit du renforcement des filières, qu'elles soient longues ou courtes. Entre logique de filière et logique de territoire, le modèle managérial, les formes entrepreneuriales et les finalités s'opposent souvent, ainsi que les résultats en terme d'emplois ruraux et de durabilité de l'agriculture. Selon nous, la vitalité des campagnes et la pérennité des fermes passent par des organisations et des coopérations territoriales qui dépassent le strict cadre agricole. Nous souhaitons le démontrer à travers des initiatives déjà existantes ou en émergence.

En parallèle, des formations BPREA avec option « accueil social à la ferme » s'ouvrent dans 4 CFPPA du Massif Central, suite aux enquêtes accueillants menées par les CIVAM. Ces formations vont permettre aux personnes qui le souhaitent d'obtenir une qualification pouvant faciliter leur démarche d'accueil à la ferme en suivant 6 mois de cours + stage ou par la validation des acquis de l'expérience. L'option seule pourra être suivie, pour les agriculteurs déjà installés par exemple. En outre, l'existence et l'habilitation de ces formations contribuent à notre démarche de reconnaissance statutaire de l'accueil social à la ferme en tant que diversification possible, menée conjointement avec le réseau Accueil Paysan.

Témoignage de Sylvie Robert dans le débat
On crée de l'emploi agricole, mais il y a aussi d'autres répercussions :
Il y a des emplois induits derrière dans d'autres domaines. Le fait d'arriver à maintenir des établissements, ça évite la concentration en ville. Ça permet de maintenir des services, des activités comme une infirmière.

Dans le milieu rural on a des gens avec des besoins : handicapés, qui ont besoin d'un toit. Or l'offre n'est pas si abondante que ça. Parfois on a besoin de souffler. Or trouver un endroit de remplacement, ce n'est pas si facile.

Cela a aussi des effets sur nos modèles agricoles. Ça peut éviter d'intensifier plus pour rechercher plus de revenus et ça participe à l'emploi agricole. C'est une réaction en chaîne. Finalement, c'est une agriculture solidaire, territoriale qui fait vivre tous les liens de la production.

3.3. Les effets sur le territoire de la présence de l'ESAT du Habert en Chartreuse

Dominique Granjon[10]

L'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) Le Habert a été créé en 1998 par une association de parents d'enfants malades mentaux, en étroite collaboration avec le Parc Régional de Chartreuse, la profession agricole et la commune d'implantation de l'établissement.
L'ESAT gère 4 activités, étroitement liées à l'activité économique du territoire :

- Une exploitation agricole de 35 vaches laitières, sur 70 ha de prairies naturelles en zone de montagne (1000 – 1200 mètres d'altitude)
- Une fromagerie transformant une partie de la production laitière en fromages fermiers
- Des prestations de services aux collectivités, exploitants agricoles pour l'entretien de l'espace, des travaux pour les viticulteurs et l'entretien des extérieurs de maisons individuelles.
- Une Auberge traditionnelle de village

La vision de départ

L'idée de créer un ESAT à dominante agricole dans la vallée des Entremonts, dans le Parc de Chartreuse en 1998, a rapidement été soutenue par les différents acteurs politiques concernés.
La vallée est alors en déclin au niveau agricole, avec de nombreuses exploitations laitières en cessation d'activité, alors que la profession se bat pour maintenir cette activité, avec entre autre un gros effort de modernisation de la coopérative laitière et la création d'un magasin de vente des produits locaux. L'installation d'une ferme laitière, en reprise de 2 exploitations arrivant à la retraite dans une zone difficile est alors favorablement accueillie par la profession agricole.
Egalement, le Parc de Chartreuse, en charge du développement du territoire et de la valorisation des atouts du massif voit d'un bon œil la création de l'établissement :
- avec le maintien de l'exploitation agricole d'une zone à risque de déprise
- le développement de l'offre de produits fermiers, valorisant la production laitière
- le développement d'une offre de prestations d'entretien de l'espace, à laquelle il est directement intéressé : entretien des sentiers de randonnée et travaux de débroussaillage, de lutte contre les friches, qui font partie de ses priorités

Enfin, la commune d'Entremont-Le-Vieux, ou est créé Le Habert, voit rapidement son intérêt, à la fois en termes d'opportunités d'emploi, puis rapidement pour la reprise du seul établissement de restauration du village, propriété communale en gérance, et qui survit difficilement au niveau économique.
Dans ce contexte de zone défavorisée et en difficultés, les opportunités permises par la création de cet établissement au niveau économique, agricole et environnementales pour les responsables politiques l'emportent largement sur les réticences à accueillir des personnes handicapées majoritairement schizophrènes.

Les effets économiques

Après bientôt 15 ans de fonctionnement, le plus gros impact du Habert sur le territoire est probablement économique :

- Avec un impact d'abord sur l'emploi : 25 personnes sont salariées de l'établissement, en grande partie habitants de la vallée. L'établissement est le plus important employeur de la vallée, avec toutes les retombées sur le logement, les commerces, l'école…
- Au niveau agricole, la production de lait livrée à la coopérative n'est certes pas très significative en quantité et moins cruciale qu'au départ (la coopérative a sécurisé son approvisionnement en élargissant son territoire de collecte sur le Parc de Chartreuse), mais la fromagerie du Habert a

[10] Directeur de l'ESAT du Habert, Président du réseau ASTRA. dominique.granjon@udafamsavoie.fr .
Tel : 06-82-01-18-19

permis de diversifier l'offre de fromages de Chartreuse avec 3 fromages spécifiques mis au point sur l'atelier. Cela représente aujourd'hui près de 80 000€ de chiffre d'affaire, avec des produits fermiers au lait cru proposés dans les magasins de producteurs de Chartreuse, les magasins de coopératives laitières de la Savoie, les crèmeries de Chartreuse et les restaurants du massif.

- Au niveau restauration, l'Auberge des Entremonts dégage un chiffre d'affaire de 140000€ avec la restauration des ouvriers de l'ESAT et près de 5000 repas servis en salle. En privilégiant l'approvisionnement en produits locaux, l'Auberge contribue elle aussi au développement local.
- Enfin, il ne faut pas oublier non plus l'impact économique des personnes handicapées accueillies sur l'économie locale : cela représente 35 personnes majoritairement logées dans le parc locatif privé, et autant de clients des commerces et services locaux (en particulier les services médicaux, paramédicaux et de transport)

Les effets environnementaux

On peut rappeler ici :

- L'impact de la ferme et du maintien de l'activité agricole dans une zone difficile de déprise, avec la sauvegarde de paysage ouverts et cultivés, la lutte contre les friches…
- Les activités d'entretien de l'espace réalisées pour les collectivités, dans leur politique de maintien de l'activité agricole et d'entretien des paysages, même si les financements pour ces activités diminuent régulièrement depuis quelques années.

On peut dire que Le Habert contribue largement au maintien d'une vallée de montagne vivante.

Les effets sociaux

Au niveau social, les effets suivants de la présence de l'ESAT peuvent être notés :

- L'insertion progressive des personnes handicapées dans la vie locale a surement contribué à faire évoluer les représentations de la population par rapport au handicap.
- Le travail produit par les personnes handicapées à travers les activités proposées est porteur de sens, valorisant pour ces personnes, à travers le regard des clients, des autres agriculteurs…

Bilan

Dans le cas du Habert, l'impact positif sur la dynamique du territoire est important. De part la taille de la structure et ses activités l'impact est significatif et évident.
Cependant, la reproductibilité de cet exemple est limitée, car le nombre de places ESAT est régulé par le Ministère de la Santé, et il n'y aura que peu ou pas de nouvelles places dans les années à venir. Un projet de même type a donc peu de chances de voir le jour.
D'autre part, des propositions de reprises d'activité en difficulté, ou qui s'arrêtent pour cause de départ en retraite sont régulièrement faites à l'établissement dans la vallée. Les possibilités d'extension existent donc, mais il convient de ne pas les accepter pour plusieurs raisons :

- Nous ne pouvons pas obtenir de nouvelles places, donc toute nouvelle activité nécessiterait le redéploiement des places existantes, mettant de plus en plus de pression productive sur le public accueilli, ce qui n'est pas l'objectif
- L'ESAT est un lieu de formation et d'insertion pour personnes handicapées dans le milieu ordinaire et le risque existe de devenir trop important par rapport à ce milieu ordinaire !

Conclusion : pour une approche participative des impacts de l'agriculture sociale
Gérald Assouline[11]

On a passé un cap en termes de contenu d'échanges, de qualité et plus que jamais, ASTRA est un lieu où on va discuter des pratiques, des projets et c'est notre objectif.

Le thème qu'on avait affiché avait de quoi intéresser.
L'intérêt a fait que la distance a été secondaire. C'est aussi un sujet très politique.
Comment parler de l'AST aux politiques et aux responsables des collectivités ?

Parler des impacts est au coeur du sujet et on a avancé sur les effets de l'accueil social et thérapeutique sur les exploitations agricoles, la place des individus sur les exploitations, le tissu rural, le bien être.

On a des éléments sur les impacts dont on a l'intime conviction. Est-ce que cela suffit pour convaincre ?

C'est une vraie question pour essayer de convaincre les tenants de l'évaluation des impacts.
Quelle évaluation objective peut-on sur le sujet ?

L'objectif est bien de cerner ce qui se passe en réalité et comment les principales personnes concernées la vivent. Or tant la parole de Claudette Coquard, agricultrice, que celle des résidents ce sont des paroles vraies. Et ça c'est objectif, et non pas subjectif.

En fait, il y a plusieurs logiques, plusieurs objectivités : celle de la personne accueillie, celle du gestionnaire qui trouve que cela coûte trop cher (même si c'est moins cher que l'hôpital), celle du médecin et la nôtre.

La question que l'on peut se poser c'est comment on met autour de la table ces différentes façons de penser les impacts.

Dire que c'est le médecin qui a le mot de la fin, ça ne va pas car l'élu local a une autre façon de penser, qui fait que la présence de l'ESAT a toute justification.
Comment avancer sur la mesure des effets, des impacts de façon pluraliste, participative au sens où les acteurs concernés doivent avoir leur mot à dire sur les impacts ?
Or ces acteurs sont nombreux.

On aimerait le faire à l'échelle européenne pour échanger sur les méthodes et il va falloir qu'on travaille cette méthode pour convaincre. Les statistiques ne suffisent pas. Il va s'agir de mettre autour de la table ces différentes approches, les faire se confronter les unes aux autres, trouver les points de convergence. C'est une des façons d'avancer plutôt que de rester dans des approches cloisonnées, agricoles, sociales, environnementales, médicales...

[11] Coordination scientifique du Réseau ASTRA. gerald.assouline@qap.fr . tel : 04 76 71 17 22

Annexe 1

Liste des films diffusés ou produits par le Réseau ASTRA

www.res-astra.org

Le réseau ASTRA poursuit la production de sa série documentaire sur les initiatives d'accueil social et thérapeutique en Rhône Alpes.

- **Fragile (un film de Solid'Action, 2012)**

Le 27 septembre 2012, au Lycée horticole de Saint Ismier, Solid'Action a fêté les 10 ans de sa création et la première année d'EPIDA. Nous avons profité de cet anniversaire pour organiser, avec le Secours Catholique, le Réseau Cocagne, le Réseau ASTRA et la Communauté de Communes du Grésivaudan, une journée de débats et de réflexions sur le thème « IMAGINE l'Entreprise Solidaire de demain, un emploi pour tous ! ». 200 élus, entrepreneurs, bénévoles, travailleurs sociaux, partenaires européens, salariés en insertion et représentants de l'Etat et des collectivités locales y ont participé. Au cours de cette journée, a été présenté le film "FRAGILE" (27'02), réalisé en 2012, par Sophie Brändström, avec le soutien de la Fondation RTE.

- **Pour moi, c'est une ferme… (2012) -** DVD, 15 mn 33

Chez Fabienne Garderet, à la Ferme d'Antan.
Film réalisé dans le cadre d'un atelier photo, à partir des photos réalisées par des adules handicapés du Foyer Abri, de l'AFIPAEIM de Saint Egreve (38) et des encadrants.

- **A la ferme de Claudette et Jean Christophe (2012) -** DVD, 16mn + 20 mn

Partie 1 : Comment Claudette a construit son projet d'accueil social.
Partie 2 : Quand des enfants de l'IMPRO de Mornant sont accueillis par Claudette et Jean Christophe….

- **Au Béal, la vie en partage…(2012) -** DVD, 17 mn 12

Quatre couples d'hôtes accueillent 23 résidents, appelés compagnons, souffrant de déficiences mentales. Une communauté rurale et agricole pour laquelle le travail n'est pas tout, loin de là …

- **Ici, c'est calme (2011)** - DVD, 16 mn 23

A L'ESAT Le Habert (73 - Entremont le Vieux)
La réalisation de *Ici, c'est calme* est le fruit d'une méthode participative mobilisée pour documenter la vie et le travail sur ces lieux d'accueil. Ce sont les acteurs principaux (résidents et professionnels) qui apportent leur témoignage visuel et verbal.

- **Solid'Action, paroles de vie (2009) -** DVD, 8mn 50, FR, EN

Témoigne des difficultés et des espoirs des personnes en profondes difficultés sociales accueillies à Solid'Action (Isère), qui est un Jardin de Cocagne et des défis que doit affronter cette structure associative.
DVD, 8mn 50, FR, EN

- **Bellechambre, instants partagés (2009) -** DVD, 10mn 50, FR, EN

Reflète les instants partagés avec les résidents adultes souffrant de handicap et le personnel encadrant de la Ferme Thérapeutique de Bellechambre (Isère).
DVD, 10mn 50, FR, EN

- **Histoires de P'tits Fermiers (2007) -** DVD, 9mn

Réalisation du film , dans le cadre d'un atelier photo, à partir des photos réalisées par des enfants handicapés de l'IME La Clé de Sol (Eybens), à la Ferme Thérapeutique de Saint Jean de Vaulx (Isère).

Annexe 2

Troisièmes Rencontres de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique en Rhône Alpes

Liste des participants

Nom	Prénom	Structure	Courriel	Téléphone	Adresse postale	Dept.
Aitchison	Michèle	Réseau ASTRA	contact@res-astra.org	06 73 35 30 49	22 Rue de la Plaine, 38610 Gières	Isère
Assouline	Gérald	QAP Decision	ga@geraldassouline.fr	04 76 71 17 22	Château Jail - 38570 Theys	Isère
Badet	Brigitte	USHAS (Lieu de Vie)	brigitte.badet@nordnet.fr,	04 75 58 09 08	Roche-Lentier, 07240 Vernoux-en-Vivarais	Ardèche
Badet	Philippe	USHAS (Lieu de Vie)	brigitte.badet@nordnet.fr,	04 75 58 09 08	Roche-Lentier, 07240 Vernoux-en-Vivarais	Ardèche
Bernard	Florent	Terre Amoureuse (Chambres d'hôte)	contact@terreamoureuse.fr	03 85 24 80 11	La bourbe, 71340 MAILLY	
Boulon	Yann	Association Recherches et Formations	yann.boulon@wanadoo.fr,	04 77 47 02 02	6 Place de l'Hôtel de ville, 42000 Saint Etienne	Loire
Cancel	Cécile	Réseau d'Accueil et Répit	cancelcecile@yahoo.fr,	04 77 63 10 42	Plaigne, 42155 St Jean St Maurice	Loire
Caron	Mélanie	Accueil Paysan	accueil.social@accueil-paysan.com,	04 76 43 44 83	9 avenue Paul Verlaine, 38100 Grenoble	Isère
Champroy	Hocinia	Ferme indépendante	hocinia.c@laposte.net	05 55 95 96 21	Bellegrade, 19160 Serandon	Limousin
Champroy	Jean-Noël	Ferme indépendante	hocinia.c@laposte.net	05 55 95 96 21	Bellegrade, 19160 Serandon	Limousin
Charroin	Nicolas	Ferme la Feie (Ferme indépendante)	laurenico26@yahoo.fr,	04 75 00 43 37	26160 Pont de Barret	Drôme
Chosson	Karine	En train de monter projet	kadyoh@hotmail.com	06 22 89 63 03	Place du Puys, 38610 St Antoine l'Abbaye	Isère
Coquard	Claudette	Roche-cocu (Ferme indépendante)	cl.coquard@laposte.net,	04 78 45 82 75	Roche-cocu 69670 Vaugneray	Rhône
Crepinge	Marie-Dominique	La Fenière (Ferme indépendante)	jean.crepinge@wanadoo.fr	04 77 50 06 85	Fisse, 42380 Luriecq	Loire
De Taillandier	Loïc	Equi'Latéral (Equithérapie)	equi.lateral@yahoo.fr	06 08 71 90 09	Lieu dit La Virée, 42260 St Polgues	Loire
Deblyck	Nicolas	Equi'Latéral (Equithérapie)	nicolas.deblyck@laposte.net	06 30 84 39 60	Lieu dit La Molle, Verrières en Forez	Loire
Denis	Isabelle	La bouretière (Ferme indépendante)	labouretiere@gmail.com	04 75 45 75 38	26350 St Christophe et le Laris	Drôme
Denis	Noël	La bouretière (Ferme indépendante)	labouretiere@gmail.com	04 75 45 75 38	26350 St Christophe et le Laris	Drôme
Devigne	Anne Sophie	Terre Amoureuse (Chambres d'hôte)	contact@terreamoureuse.fr	03 85 24 80 11	La bourbe, 71340 Mailly	
Doucet	Angélique	La Ferme du Clos (Ferme indépendante)	angelique.doucet@nordnet.fr,	04.76.36.10.94	Le Clos, 38680 Chatelus	Isère
Fabbri	Franck	Réseau d'Accueil et Répit	fianke@no-log.org,	04 77 65 09 26	Le Gué, 42260 Saint Martin	Loire
Garcias	Aurélie	Mohair d'Aure (Ferme indépendante)	aurelie.garcias@mohairdaure.com,	06 58 14 68 99	12 chemin des Touvières, 38730 Doissin	Isère
Garderet	Fabienne	Ferme d'Antan (Ferme indépendante)	fabienne.garderet@wanadoo.fr,	04.76.08.14.35	Les Buissonneys - Chemin du pont de fer, 38920 CROLLES	Isère
Garrivier	Laure	ESAT Le Colombier – La Blégnière	cat-colombier@wanadoo.fr,	04 77 97 75 30	Le Colombier 42260 Bussy-Albieux	Loire
Girard	Anne	IME Yves Farge	girard.anne2@gmail.com,	04 78 29 22 69	30 rue de Crimée, 69001 Lyon	Rhône
Granjon	Dominique	ESAT Le Habert	dgranjon.udafam@orange.fr,	04 79 26 20 50	Les Perrets, 73670	Savoie

					Entremont-le-Vieux	
Griot	Anne-Marie	Rando-Forez (Ferme indépendente)	contact@rando-forez.fr	04 77 24 83 26	Les Fougères, 42920 Chalmazel	Loire
Guilhot	Delphine	Accueil Paysan Loire	accueilpaysan42@free.fr	04 77 26 45 51	4 Rue Philibert Mottin, 42110 Feurs	Loire
Habold	Anouk	Ingénieure horticole	anouk.habold@aol.fr	06 76 58 16 31	8 Rue Etienne Marcel, 38000 Grenoble	Isère
Haillez	Fabrice	Ferme de Bellechambre (Foyer de Vie)	fabricehaillez@gmail.com,	04 76 08 57 76	Sainte-Marie du Mont, 38660 Le Touvet	Isère
Hodin	Marion	Maison des Services	marion.hodin@caprural.org	04.77.24.97.08	7 place de l'église, 42440 Noirétable	Loire
Jeauffroy	Julien	Accueil Paysan Limousin	limousin@accueil-paysan.com	05 55 69 33 21	2 avenue Foch 87120 Eymoutiers	Limousin
Joy	Christine	VP Agriculture	mairiedelaval2@orange.fr	04 76 04 42 26	115 Rue Louis Néel, 38926 Crolles	Isère
Kervaillant	Jean-Paul	CILDEA (ACI)	jean-paul.kerveillant@cildea.asso.fr,	04 77 97 30 08	Maison de Moizeux, Rue de la Chaux, 42130 Boën	Loire
Laccarriere	Eva	De graines en graines (En train de monter projet)	evalacca@yahoo.fr	06 22 59 19 44	47 route de la croix blanche 69510 Rontalon	Rhône
Louis	Christian	ESAT Association de la Roche	v.dechavanne@alr.asso.fr	04 74 89 17 02	Le Charpenay, 69170 Les Sauvages	Rhône
Lyonnet	Joëlle	La Ferme du Tilleul (Ferme indépendante)	lyonnet.joelle@laposte.net	04.77.28.23.30	Lachat, 42510 Balbigny	Loire
Mandaroux	Corinne	Chambre d'Agriculture de la Drôme	cmandaroux@drome.chambagri.fr	04 75 80 16 06	Maison familiale Rurale, La Chauméane, 26400 Divajeu	Drôme
Mangel	Hélène	APRETO (Centre de soins spécialisé)	helene.mangel@apreto.fr,	04.50.38.23.81	61 rue du château rouge, 74100 Annemasse	Haute-Savoie
Martel	Florent	SAJ La Ferme de Verchery	cse-verchery@amph.asso.fr	04 78 05 28 57	Chemin du Garon, 69510 Soucieu en Jarrest	Rhône
Nedelcu	Jean-Baptiste	En train de monter projet collectif	jbnedelcu@no-log.org		St Antoine l'Abbaye	Isère
Nicolay	Charlène	Mission Agriruralité	agriruralite@caprural.org	04 75 80 16 06	Avenue de Lyon, 26 500 - Bourg-lès-Valence	Drôme
Pascaud	Stève	APRETO (Centre de soins spécialisé)	steve.pascaud@apreto.fr,	04.50.38.23.81	61 rue du château rouge, 74100 Annemasse	Haute-Savoie
Peyret	Cathérine		catherine.peyret@free.fr,	06 36 22 10 34	Montée des roches, Leymieux 42800 Chagnon	Loire
Poncet	Alain	Solid Action (CHRS, ACI, AAVA)	accueil@solidaction.fr,	04 76 97 83 64	27 route des Etablissements, 38660 Saint Hilaire du Touvet	Isère
Prat	Camille	Accueil Paysan Bourgogne	bourgogne@accueil-paysan.com	07 86 14 61 72	Ferme de la Corbette, 71250 Cluny	Bourgogne
Robert	Sylvie	FN CIVAM	sylvie.robert@educagri.fr,	04 77 97 91 87	La sable, 42111 St Didier su Rochefort	Loire
Rodet Thure	Edith	ESAT Association de la Roche	v.dechavanne@alr.asso.fr	04 74 89 17 02	Le Charpenay, 69170 Les Sauvages	Rhône
Roinat	France	CFPPA de Grenoble - St Ismier	France.roinat@educagri.fr,	04.76.52.52.18	B.P. 13, 38332 Saint Ismier Cedex	Isère
Roussel	Andrea	Les P'tits Loups Gite d'Etape (Ferme indépendante)	andree.roussel@orange.fr	03 85 24 89 76	L.D. Mont Route Touristique D17, 71220 Suin	Bourgogne
Sauve	Michèle	La Maison Nichoir (Ferme indépendante)	maisonnichoir@voila.fr,	04 74 70 90 00	Les Mottes, 69690 Brussieu	Rhône
Tavernier	Pascal	Sésame Autisme Rhône-Alpes	patavernier@free.fr,	06 76 04 72 62	33 ch. Antoine Pardon, 69160 Tessin	Rhône
Tavernier	Perrine	CIVAM de la Drôme	fdcivamdrome@free.fr	04 75 45 13 15	25 rue Pasteur, 26260 Saint Donat sur l'Herbasse	Drôme

Thevenin	Vincent	Terre à Terre (Ferme indépendante)	vincent-thevenin@terre-a-terre.org	04 75 47 64 50	795 Route des Tilleuls, 26 350 Le Chalon	Drôme
VIRICEL	Alain	ESAT Association de la Roche	v.dechavanne@alr.asso.fr	04 74 89 17 02	Le Charpenay, 69170 Les Sauvages	Rhône